



“ Les carnets de Quimper ”

HORIZONS

Budget 2012

Priorité à l'investissement

► p.IV



L'ENQUÊTE

0-6 ans, la Ville accompagne la parentalité

► p.VIII



PORTRAIT

Laure Champeaux, pompier au féminin

► p.XIV



www.mairie-quimper.fr

L'actualité de la Ville de Quimper
Mars 2012
Supplément au Mag de Quimper Communauté

PORTES OUVERTES

Venez découvrir le conservatoire de musiques et d'art dramatique

CULTURE | Le Conservatoire de musiques et d'art dramatique (CMAD) ouvre ses portes du 12 au 17 mars. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, les cours habituels seront libres d'accès tandis que le mercredi sera une journée particulière avec des propositions originales.

Ce sera ainsi l'occasion tout au long de la semaine de découvrir les instruments et les ensembles, de discuter avec les professeurs, de parcourir le bâtiment et de prendre connaissance de la saison culturelle de l'établissement. Les inscriptions au conservatoire pour l'année suivante sont programmées du 2 au 29 juin et du 30 août au 6 septembre. À noter que la dernière rencontre-conférence de musique classique « Les temps modernes » est programmée au CMAD le lundi 12 mars à 19h (entrée gratuite) et qu'une rencontre avec des artistes plasticiens du collectif EDS autour de la performance est proposée le jeudi 15 mars, à 18h30, salle Ravel (entrée gratuite).

Retrouvez le programme complet dans l'Agenda page 8 et sur le site du conservatoire. <http://cmad.quimper.fr>
CMAD, 5 rue des Douves, tél. 02 98 95 46 54



Le Cornouaille Quimper revient du 24 au 29 juillet !

CULTURE | Le Cornouaille Quimper demeure un événement majeur de la culture bretonne, alliant à la fois tradition et modernité, découvertes et créations, partage et convivialité. Chaque été, le festival fait vivre le centre-ville de Quimper au rythme des rencontres autour de l'identité bretonne et des cultures du monde. Cette année encore, les concerts, défilés, spectacles de rue, festoù-noz, ateliers, conférences, stages, concours, expositions vont séduire un large public. Pour la deuxième année consécutive, la durée du festival a été resserrée sur six jours, du mardi 24 au dimanche 29 juillet. Cette formule plus intense a été plébiscitée par le public en 2011 avec 210 000 visiteurs sur le site du festival. L'intégralité de la programmation est dévoilée vendredi 2 mars, la billetterie est ouverte le même jour.

Toutes les informations sur www.festival-cornouaille.com



Laurence Vignon, adjointe aux affaires sociales, reçoit des mains de Christophe Clément, de GDF Suez, un chèque de 2 250 euros.

Le CCAS fait des économies d'énergie

DÉVELOPPEMENT DURABLE | En septembre 2010, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a procédé au remplacement de sa chaudière au fuel par une chaudière gaz à condensation.

L'appareil alimente le bâtiment administratif, l'hôtel, les résidences et le restaurant de l'ensemble social, situé rue Étienne Gourmelen. Le coût des travaux s'est élevé à près de 42 000 €. Le remplacement de l'équipement devenu vétuste a entraîné des économies d'énergie notables et a permis d'obtenir une contribution de 2 250€ de la part du fournisseur d'énergie GDF Suez.

Des consultations juridiques gratuites grâce à Agora Justice

VIE ASSOCIATIVE | Mieux connaître ses droits et le déroulement d'une procédure juridique, rencontrer un avocat, accéder à une médiation : Agora Justice est un espace d'écoute, d'information, de discussion ouvert à tous et plus spécifiquement aux publics les plus vulnérables et aux jeunes.

Proximité, équité des services, souplesse et rapidité dans l'intervention, mais aussi gratuité, anonymat et confidentialité sont privilégiés par cette association quimpéroise, créée en 1985 dans le but de promouvoir les alternatives à l'incarcération et les aides à la décision pour les magistrats dans le champ pénal. Ses missions se sont, depuis, étendues afin d'apporter une aide, un soutien psychologique et/ou une prise en charge globale aux victimes d'infractions pénales. À ce titre, l'association Agora Justice est une association en charge d'une mission de service public. Une convention de quatre ans a donc été signée entre la Ville et l'association, début janvier. Une subvention de 41 000€ sera versée cette année pour l'aider dans ses missions.

Agora Justice, 2 rue Salonique.
Tél. 02 98 52 08 68.



Inscriptions dans les écoles : c'est maintenant !

ÉCOLES | Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre prochain dans une école publique quimpéroise, en élémentaire ou en maternelle ? Rendez-vous en mairie centre, à partir du lundi 5 mars.

Documents à fournir : livret de famille ou acte de naissance, justificatif de domicile, carnet de santé (vaccins), numéro d'allocataire CAF et certificat de radiation de l'ancienne école si l'enfant est déjà scolarisé. Un certificat d'inscription vous sera alors remis et vous pourrez ainsi prendre contact avec l'école choisie. Ce dispositif concerne les enfants n'ayant jamais été scolarisés, faisant leur première rentrée sur Quimper ou changeant d'école sur Quimper. Pour la deuxième année consécutive, la Ville applique des périmètres scolaires afin de garantir un accueil de qualité et un égal accès à tous. L'inscription des élèves s'effectue dans une école du périmètre correspondant à l'adresse du domicile du ou des responsables légaux. Des dérogations sont possibles : la demande doit être motivée et accompagnée de pièces justificatives.



Inscriptions en mairie centre, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h et le samedi, de 9h à 12h. Renseignements auprès du service éducation/temps libre au 02 98 98 88 39, par email : inscription.scolaire@quimper.fr ou sur le site www.quimper.fr, rubrique Éducation.



Écoquartier de Linéostic, la concertation est lancée

URBANISME | La ville de Quimper poursuit le développement des écoquartiers sur son territoire. Après Kervouyec, Linéostic, à l'est d'Ergué-Armel, accueillera des habitats collectifs, des logements sociaux ainsi que des maisons individuelles. Des jardins familiaux et un parc de 5 hectares sont également programmés.

Un scénario d'aménagements a été élaboré par l'équipe de maîtrise d'œuvre Menguy (architectes), SETUR (cabinet technique) et Courchinoux (paysagistes) sur l'ensemble du secteur, soit 22 hectares. Les constructions respecteront les principes du développement durable et solidaire (économie d'énergie et d'eau, limitation de la production des déchets, utilisation de matériaux écologiques, meilleure gestion des déplacements, mixité culturelle, intergénérationnelle et socio-économique, etc.). Le développement de services, de commerces et de transports publics est également prévu par ce projet de 560 logements, dont une centaine en lots libres. La concertation, permettant de recueillir les avis de la population, va durer un mois, avec la mise en place d'une exposition à découvrir à la mairie d'Ergué-Armel et la possibilité de s'exprimer via un registre.

Plus d'informations sur www.quimper.fr.
Mairie annexe d'Ergué-Armel, 87 avenue Léon Blum, tél. 02 98 52 02 00.
Réunion publique le 12 mars à 19h à la mairie annexe d'Ergué-Armel

Élysée Tour 2012... Et si on se disait toute la vérité !

CITOYENNETÉ | Le 6 avril, RMC et Marianne organisent à Quimper, au théâtre de Cornouaille, une soirée d'échanges et de débats, ouverte à tous, afin d'analyser et commenter la campagne présidentielle. Cette radio généraliste et ce magazine hebdomadaire ont décidé de faire cause commune et d'aller à la rencontre des citoyens d'une dizaine de villes du territoire français. Ce rendez-vous exceptionnel sera animé par le journaliste politique Philippe Lapousterle en présence de journalistes de tous horizons politiques, dont Edwy Plenel, ancien directeur de la rédaction du quotidien Le Monde et cofondateur du site Internet d'information Médiapart.



«Élysée Tour 2012... Et si on se disait toute la vérité !», le vendredi 6 avril, au théâtre de Cornouaille, à 20h30. Entrée libre.

Budget 2012

Priorité à l'investissement



Le nouvel aménagement du secteur de la Providence doit être livré au public à la fin du premier semestre de 2012 (1,545 millions d'euros).



2 millions d'euros sont prévus pour le pôle Max Jacob, qui entre dans sa phase opérationnelle.

BUDGET | Le budget 2012 de la ville de Quimper s'inscrit dans une situation économique tendue. Grâce à des finances maîtrisées, il reste ambitieux et maintient un haut niveau d'investissement, au service de tous les Quimpérois. Il s'élève au total à 101 millions d'euros (98,5 millions d'euros en 2011).

“



Entretien avec Bernard Poignant, maire de Quimper

(lire par ailleurs la présentation du budget de Quimper Communauté, pages 12-13)

Comment qualifier ce budget 2012 ?

C'est un budget dans la crise mais aussi dans le mouvement. Il rassemble les éléments qui vont constituer les dépenses de l'année, mais n'oublions pas que la plupart des projets mettent de trois à cinq ans à se réaliser.

La comparaison avec le budget 2011 est un peu complexe en raison du transfert de la compétence eau et de l'École supérieure des beaux-arts de Quimper (ESBAQ) à l'agglomération, et de celui de la cuisine centrale au Syndicat mixte ouvert de restauration collective (SYMORESCO).

Qu'est-ce qui change du côté des recettes ?

Il y a un effondrement des dotations de l'État, en baisse de 6 % soit moins 600 000 euros. Comme en 2011, nous avons décidé d'augmenter de 1 % les deux impôts municipaux, la taxe foncière et la taxe d'habitation. Cela correspond à 300 000 €, à mettre en regard des éventuelles répercussions de la hausse de TVA évoquée pour le 1^{er} octobre : si elle est appliquée, elle représentera un surcoût pour la Ville de 199 308 € !

La Ville a décidé d'emprunter davantage. Pour quelles raisons ?

Elle empruntera 22 millions d'euros. Premièrement, elle n'a pas d'emprunts toxiques, son avenir n'est donc pas hypothéqué. Deuxièmement, son endettement est très faible : 33 millions d'euros, ce qui correspond à 489 euros par habi-

« Résolument tourné vers l'avenir »

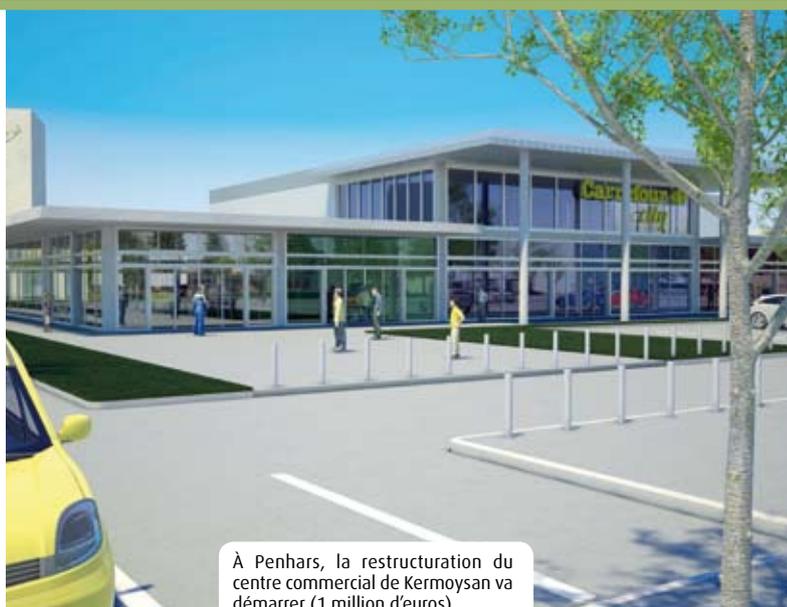
GEORGES KERGONNA,
adjoint
chargé des
finances.



« Dans un contexte économique et financier qui s'est dégradé et avec un concours de l'État en baisse sensible, le budget 2012 reste résolument tourné vers l'avenir.

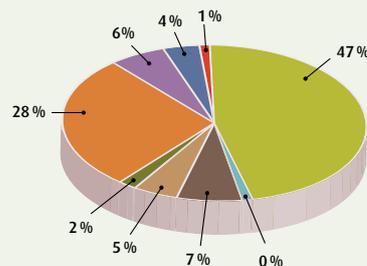
Un budget très ambitieux en matière d'investissement pour un montant prévisionnel de 34,8 millions d'euros, soit 4,5 millions d'euros de plus que l'an passé, dans les domaines du sport, de la culture et du scolaire, de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Cela nécessite bien sûr une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec le souci constant d'une évolution fiscale raisonnable : 1 % en 2012 et le maintien de notre volume d'emprunt à un niveau compatible avec nos capacités de remboursement. »



À Penhars, la restructuration du centre commercial de Kermoisan va démarrer (1 million d'euros).

INVESTISSEMENTS



1 490 000	■ Accessibilité
185 568	■ Administration générale
16 620 620	■ Aménagement et cadre de vie
130 000	■ Commerce
2 329 500	■ Culture
1 845 500	■ Éducation/Enfance
641 500	■ Environnement
9 604 880	■ Patrimoine
1 962 340	■ Sport

tant, contre 1 026 euros en moyenne pour une ville de même taille. Troisièmement, nous conservons un bon niveau d'épargne brut, de près de 8 millions d'euros.

34,8 millions d'euros : le programme d'investissements est important. Pouvez-vous le détailler ?

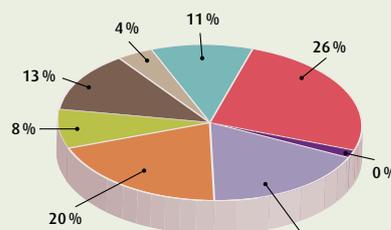
2012 mais aussi 2013 seront marqués par d'importants investissements, en particulier avec la livraison de l'espace public de la Providence, la poursuite de l'accessibilité des bâtiments publics, le démarrage des travaux sur l'école Frédéric Le Guyader, la phase opérationnelle du pôle Max Jacob. Dans le domaine sportif, mentionnons le pôle de Creac'h Gwen et un terrain synthétique à Penvillers. À Kermoisan, la maison des services publics, la restructuration du centre commercial et l'école de cirque termineront le programme de rénovation urbaine. N'oublions pas l'étude pour les halles Saint-François, le lotissement de Linéostic, etc. En fonctionnement, nous avons un budget de 59,2 millions d'euros, la moitié étant constituée de la masse salariale. Nous maintenons les subventions aux associations comme en 2011.

Vous souhaitez conserver un bon niveau des services publics pour les Quimpérois. Comment allez-vous y parvenir ?

Les tarifs pour les services payants augmentent de 2 % environ. De façon générale, que ce soit dans les domaines de l'enfance, de l'action sociale ou des espaces verts par exemple, nous pouvons dire que nous apportons des réponses de qualité aux habitants. C'est aussi une des raisons pour lesquelles nous augmentons les effectifs du personnel, avec entre la ville et l'agglomération, 10,5 agents supplémentaires. Nous allons diminuer la précarité des personnes en contrat à durée déterminée. Il faut savoir que si nous avons appliqué le principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, sur les trois dernières années nous aurions supprimé 60 emplois !



DÉPENSES



10 989 029	■ Administration générale
25 395 665	■ Aménagement et cadre de vie
473 568	■ Commerce
17 762 956	■ Éducation/Enfance
20 598 872	■ Jeunesse, Culture et Sport
8 218 490	■ Opérations financières
13 236 993	■ Patrimoine
4 382 024	■ Santé/Social

LES CHIFFRES CLÉS

Le graphique précédent porte sur le budget principal et les budgets annexes pour 101 M€ (fonctionnement et investissement)

- Dotations d'État : 16,12 M€
- Fiscalité locale : 38,21 M€
- Dotation fiscale communautaire : 3,93 M€
- Produits des services et autres ressources : 9,94 M€

“ Les conseils de quartiers plébiscités ”



Des membres du conseil de quartier du centre-ville visitent la caserne des pompiers du Cap-Horn avant son déménagement.

QUARTIERS | Institués en février 2009, les conseils de quartiers sont une instance de débat et d'enrichissement de la vie publique locale. Leur rôle ? Émettre des questions, des avis sur les projets qui concernent la vie des habitants. Un bilan de leur fonctionnement a été établi récemment et démontre l'intérêt grandissant des Quimpérois pour cet outil démocratique.





À Quimper, il existe quatre conseils de quartier constitués pour Ergué-Armel, Kerfeunteun, Penhars et le centre-ville. Les modalités de leur mise en place sont inscrites dans une charte reposant sur les principes de citoyenneté active (tirage au sort sur les listes électorales), de reconnaissance de la responsabilité des habitants (via la présentation, au conseil municipal, des avis exprimés en conseils), de diversité et de partenariat.

« Un des objectifs des conseils est d'inciter les citoyens à s'investir dans la vie publique au niveau local », estime Martine Petit, adjointe à la participation à la vie démocratique. Pour ne pas faire seulement appel aux bonnes volontés, la méthode du tirage au sort sur les listes électorales a été choisie. Si en 2009, les volontaires étaient plus nombreux, aujourd'hui la tendance s'est inversée : le nombre de personnes tirées au sort a largement augmenté et les réponses positives sont en forte hausse (une cinquantaine en 2011 contre 30 en 2009).



En 2011, Kerfeunteun a relevé le manque de structures (sportive, culturelle, petite enfance, etc.) et s'est penché sur les liaisons douces entre micro-quartiers tandis que Penhars s'intéressait aux projets urbains (centre commercial, aménagement de la passerelle de Kerjestin) ou à la sécurité aux abords des écoles. Le conseil d'Ergué-Armel a souhaité renforcer le lien social et a été à l'initiative de l'opération de récupération des sapins de Noël, généralisée cette année. Enfin, le centre-ville s'est attaché aux projets d'aménagement : jardins de l'Évêché, place Toul-al-Laër, pôle Max Jacob... Parallèlement, des thèmes collectifs sont abordés comme le projet transports, le schéma vélo ou le Plan éducatif local (PEL).

DES DOSSIERS RELATIFS AUX QUARTIERS

En 2011, Kerfeunteun a relevé le manque de structures (sportive, culturelle, petite enfance, etc.) et s'est penché sur les liaisons douces entre micro-quartiers tandis que Penhars s'intéressait aux projets urbains (centre commercial, aménagement de la passerelle de Kerjestin) ou à la sécurité aux abords des écoles. Le conseil d'Ergué-Armel a souhaité renforcer le lien social et a été à l'initiative de l'opération de récupération des sapins de Noël, généralisée cette année. Enfin, le centre-ville s'est attaché aux projets d'aménagement : jardins de l'Évêché, place Toul-al-Laër, pôle Max Jacob... Parallèlement, des thèmes collectifs sont abordés comme le projet transports, le schéma vélo ou le Plan éducatif local (PEL).

UN BILAN POSITIF

Un bilan du fonctionnement des conseils de quartiers a été mené fin 2011. Membres des conseils, personnel de la ville de Quimper et élus ont été consultés. Le résultat est plutôt positif : les habitants s'impliquent de plus en plus et accordent une réelle importance à cette nouvelle instance. Des difficultés ont été soulevées comme le manque de jeunes, de personnes d'origine étrangère, d'associations de commerçants. Un des principaux enseignements de ce bilan est que les membres des conseils souhaitent s'engager davantage et plus en amont dans les dossiers. Ainsi, pour rendre encore plus lisible le fonctionnement, l'équipe municipale va mettre en place des outils (grilles de participation et fiches de liaison avec les élus) : pour chaque projet soumis au conseil de quartier, le niveau d'implication des membres des conseils est préalablement défini, de la simple information à la concertation. Ils sauront donc ce que l'on attend d'eux et pourront indiquer s'ils veulent, ou non, se saisir d'une question.

EN 2012, LES QUESTIONS D'AMÉNAGEMENT

Fin 2011, la moitié des participants aux conseils a été renouvelée. De nouveaux sujets de réflexion se dessinent tels l'éco-quartier de Linéostic (Ergué-Armel), la nouvelle maison de quartier du Corniguel (Penhars), la nouvelle mairie annexe (Kerfeunteun) ou le départ de la caserne du Cap Horn (centre-ville). Les questions d'aménagement resteront centrales en 2012, comme le montrent aussi les dossiers communs : l'enquête publique sur le projet transports, le schéma vélo ou le Plan local d'urbanisme (PLU).

Pour maintenir le débat et créer du lien, des formations communes (conseils, services de la Ville, élus) vont être proposées. ■

Plus d'informations auprès des animateurs Citoyenneté au 02 98 98 86 48.

YOHANN THOMAS, UN NOUVEAU CONSEILLER TRÈS INVESTI

Depuis quelques mois, Yohann Thomas, 34 ans, est membre du conseil de quartier d'Ergué-Armel : « Je me suis porté volontaire. Je suis bénévole dans plusieurs associations, j'ai toujours été investi dans la vie publique. Appartenir à ce conseil est un bon moyen de m'impliquer, de participer à l'élaboration des projets. C'est aussi l'occasion de découvrir les coulisses et de faire des rencontres. »



PETITE ENFANCE | Le soutien à la parentalité est un axe important de la politique petite enfance de la ville de Quimper. Il s'agit d'accompagner tous les parents et pas uniquement ceux dont les enfants bénéficient au quotidien d'un mode d'accueil municipal. Face aux nouvelles réalités du « métier » de parent, la collectivité se mobilise pour répondre à leurs attentes : lieux de rencontre et d'information, ateliers, réunions... et même, tout récemment, une « papothèque ». Revue de détail de l'offre.

“ 0-6 ans, la Ville accompagne la parentalité ”



La petite enfance n'est pas une compétence obligatoire d'une collectivité mais les élus quimpérois font le choix politique d'en faire une priorité. « Nous pensons que c'est fondamental pour le droit à l'éducation, l'égalité des chances, l'égalité femme-homme, explique Denise Cariou, adjointe chargée de l'enfance et des affaires scolaires. On en parle souvent en termes de « garde » ou de « places ». Mais c'est bien plus large ! La parentalité se met en œuvre de façon globale, la Ville aide les parents à être à l'aise dans leur rôle. Cela s'inscrit également dans le Projet éducatif local, qui place l'éducation de l'enfant au cœur de la vie de la cité. »



DENISE CARIOU, adjointe chargée de l'enfance et des affaires scolaires.

PARTAGER DES EXPÉRIENCES Les missions du service petite enfance sont d'accompagner les familles, de développer l'offre en accueil, de gérer les équipements municipaux et de soutenir les associations. Des professionnels compétents et formés prennent en charge les 0-6 ans dans des lieux éducatifs, de socialisation ; ils favorisent leur autonomie, dans un esprit de co-éducation avec les parents.

Diverses actions en appui de la parentalité sont proposées, gratuites et ouvertes à tous. Ainsi la papothèque, le nouveau rendez-vous initié par la Ville en janvier : un drôle de mot, volontairement familier, qui permet à des parents de se retrouver en toute simplicité (lire l'encadré page suivante). Daniel Coum, de Parentel, précise : « Il ne s'agit pas de donner de leçons ! La parentalité, c'est transversal ; le modèle familial évolue, les référents sont nombreux et s'occuper à plusieurs d'un petit enfant peut être complexe. D'où l'intérêt pour les parents d'être confortés, en discutant sur ce qu'ils expérimentent. »

ENTRE ÉCOUTE SOCIALE ET PLAISIR DU JEU Des réunions d'information sont programmées ponctuellement. De manière régulière, les ateliers des « jeux-dis » sont bien suivis : pour les 0-3 ans et leurs parents, ce sont des temps de jeux, d'exploration, de plaisir, en dehors du cadre de vie familial. Ils se déroulent à Penhars, au pôle enfance, le jeudi de 15h30 à 17h, c'est sur inscription et c'est gratuit. En mars, le thème est : chantons tous ensemble.

Le lieu-phare de la petite enfance, depuis trois ans, c'est le pôle enfance, qui regroupe de nombreux services. On y trouve en particulier le point accueil petite enfance, lieu d'écoute sociale des familles et d'information sur les dispositifs d'accueil des 0-6 ans.

Le Relais parents-assistantes maternelles (RAM) y assure des permanences, ainsi que dans les MPT de Kerfeunteun et d'Ergué-Armel. Il renseigne sur l'accueil au domicile d'une assistante maternelle (démarches, disponibilités...). Le RAM participe à la professionnalisation des assistantes maternelles par le biais de soirées d'information, d'ateliers d'éveil variés et très appréciés (lire l'encadré p. XI). ▶





L'autonomie des enfants est encouragée par les professionnels dans les différents lieux d'accueil.

► **DEUX ESPACES DE RENCONTRE OUVERTS À TOUS**

Deux espaces de rencontre ouverts à tous, gratuits et soutenus par la ville de Quimper : ils reçoivent les 0-4 ans et leurs parents, en compagnie d'un professionnel. Il s'agit du **Petit navire** (au pôle enfance), qui privilégie la détente et les jeux, où les parents discutent volontiers de leurs enfants « *qui les occupent et parfois les préoccupent* ». On y vient et on en part quand on veut (mercredi et vendredi de 15 h à 18 h). C'est anonyme.

De même aux **Petits pas** (rue du Sallé, lundi, mardi et jeudi de 15 h à 18 h), la fréquentation est libre, il suffit de donner le prénom de l'enfant. Les futures mamans sont également reçues. L'objectif ? Préparer l'enfant à rencontrer de nouveaux visages, à se séparer de papa-maman, permettre aux parents de sortir de chez eux, de se « poser » et de prendre du recul tout en créant du lien avec d'autres familles.

DEUX STRUCTURES MULTI-ACCUEILS

Deux structures multi-accueils proposent des places en accueil collectif et en accueil familial ; dans ce deuxième cas, les enfants sont au domicile d'assistantes maternelles employées par la Ville, qui participent régulièrement à des activités d'éveil en groupe. Ce sont

Les Petits mousses (boulevard de Bretagne, 60 places en collectif et 23 en familial, possibilité d'horaires décalés),

PAS FACILE D'ÊTRE PARENT ? PAPOTONS À CE PROPOS !

Papoter avec d'autres parents : on le fait spontanément à la sortie de l'école maternelle. Mais avant ? Où trouver un lieu convivial pour discuter de questions d'éducation ? La Ville, en partenariat avec l'association Parentel, vient de mettre en place la papothèque, au pôle enfance. « *Pas facile d'être parent ! s'exclame Daniel Coum, directeur de Parentel. Est-ce que je suis tout seul à être confronté à tel ou tel problème ? À la papothèque, on peut relativiser ces questions, en apportant son expérience sur la parentalité et en profitant de celle des autres, avec l'appui d'un professionnel de l'écoute.* » Il y a deux rencontres d'une heure trente par mois : un vendredi à 18h, un samedi à 10h. Accès libre (sans les enfants), gratuit, anonyme, pas d'inscription, confidentialité respectée. Le 3 mars : la propreté. Le 16 mars : la place des grands-parents. Le 6 avril : l'agressivité.

Contact : Pôle enfance, 9 rue du Maine à Penhars. Tél. 02 98 98 86 50.





Les ateliers des « jeux-dis » au pôle enfance : un vrai succès, les 0-3 ans et leurs parents s'y amusent, y font des rencontres, en toute convivialité.

où l'on peut même bénéficier d'un éveil à la langue bretonne, et L'Arche de Noé (allée Couchouren, 33 places en collectif et 50 en familial).

QUATRE HALTES-GARDERIES Quatre haltes-garderies de la ville reçoivent les enfants (en général jusqu'à 6 ans) de façon occasionnelle ou régulière, mais limitée dans le temps. À la **Maison de la petite enfance** (boulevard du Moulin au Duc), on compte 20 places. La halte-garderie de **La Fontaine** (locaux de la MPT de Kerfeunteun) dispose de 15 places. Celle de **Kermoyan** (pôle enfance) 20 places et **Le Jardin des lutins** (vieux route de Concarneau), 15 places, jusqu'à 4 ans, proposent des journées continues. Ces deux structures prennent en particulier en charge l'enfant dont le parent fait un stage ou recherche un emploi, « dépannent » en cas d'hospitalisation, de problème lié à la garde habituelle, etc. Ainsi Léon et Gabin ont découvert Le Jardin des Lutins en novembre. « *En congé parental depuis dix-huit mois, je suis ravie de « souffler » un peu une demi-journée par semaine, sourit Aurélie, leur maman. Quant à eux, ils raffolent du Jardin et de son pont-levis... et se sont séparés de moi bien plus facilement que je ne l'aurais imaginé. Je suis épatée par la gentillesse et l'écoute du personnel.* »

TROIS CRÈCHES COLLECTIVES Trois crèches collectives accueillent les enfants au quotidien jusqu'à 3 ans : la crèche départementale de **Roz Maria** (rue du 19 mars 1962), 50 places, la crèche associative **Les Bons petits diables** (rue Strauss), 16 places, que la municipalité a prévu de déménager sur le quartier de Kervouyec à l'horizon 2013 ; la crèche associative **L'Île aux trésors**, située auparavant allée Couchouren, a été relogée par la Ville en 2011 à Creac'h Gwen (allée Émile Le Page), portant sa capacité de 14 à 20 places. ■

Pour en savoir plus : toutes les coordonnées sont sur le guide pratique petite enfance, disponible en mairie ou à télécharger sur le site www.quimper.fr, rubrique Enfance, au Pôle enfance : tél. 02 98 98 86 50. Parentel : tél. 02 98 43 62 51.

AU RAM, LE BONHEUR PARTAGÉ

298 assistantes maternelles agréées sont en activité à Quimper. 40 % d'entre elles participent aux ateliers hebdomadaires mis en place par le RAM dans divers endroits de la ville. Ainsi Alexandra dépose sa fille Juliette, un an et demi, le jeudi à 9h30 à la maison de quartier du Moulin Vert lorsqu'il y a atelier. « *Juliette adore ces séances, c'est l'idéal pour préparer l'entrée à l'école et les intervenants sont de qualité. Savoir qu'Annie, son assistante maternelle, s'y rendait, a été pour nous un critère dans notre choix.* » Avec un œil sur « ses » trois petits qui grimpent sur une échelle, Annie confirme : « *Ils ont plus de place qu'à la maison, découvrent de nouveaux jeux, s'ouvrent aux autres. Et puis c'est enrichissant sur le plan professionnel, on sort de chez soi, on apprend beaucoup de choses au contact des autres et des animateurs.* »

Contact : tél. 02 98 98 86 51.



PORTES OUVERTES DE L'ENFANCE ET DE LA PETITE ENFANCE DU 27 AU 31 MARS

« QUIMPER VILLE ÉDUCATRICE »

Les secteurs de la Petite Enfance (0 à 3 ans) et de l'Enfance (de 2 ans jusqu'au CM2) ouvrent exceptionnellement leurs portes aux parents qui vont découvrir les activités de leurs enfants pendant les temps péri-scolaires, dans les écoles, les centres de loisirs, dans les crèches et les haltes garderie de Quimper...



- **DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES ET LES CENTRES DE LOISIRS DE QUIMPER :** accueil périscolaire : mardi 27 et vendredi 30 mars de 16h45 à 19h15.
- **ACCUEILS DE LOISIRS :** mercredi 28 mars. Pour les enfants de 2 à 4 ans de 10h à 12h puis de 16h30 à 19h15 dans tous les accueils de loisirs.
- **AU PÔLE ENFANCE :** samedi 31 mars de 10h à 12h30. Papothèque, ateliers des jeux dis... Les parents redécouvrent les joies de la petite enfance.

Programme complet sur le site de la Ville www.quimper.fr et dans l'Agenda de Quimper Communauté pages 8-9.



À mesure que bébé grandit, ses besoins évoluent et les questions se bousculent... D'abord nourri au sein ou au biberon, il va petit à petit découvrir de nouveaux plaisirs gustatifs. Mais attention, la diversification alimentaire doit se faire pas à pas.

De 0 à 6 mois, l'aliment unique du petit enfant est le lait, seul aliment indispensable. Mais l'introduction de nouveaux aliments peut se faire à partir dès quatre mois révolus de l'enfant, si celui-ci réclame une autre nourriture.

DÉCOUVERTE PROGRESSIVE Attention à ne pas confondre diversification et diversité.

L'introduction progressive des différentes sortes d'aliments est primordiale. Selon les médecins, plus celle-ci serait tardive, plus cela tendrait à prévenir le diabète et de l'obésité.

Afin d'éveiller l'enfant en douceur au plaisir de nouvelles saveurs, il est préférable de commencer par le légume,

L'alimentation du tout-petit : un éveil à mener en douceur

cuit et mixé. Choisissez de préférence un légume « doux » comme des carottes ou des courgettes à proposer tous les jours pendant une semaine, toujours en petite quantité.

FAIRE CONFIANCE À L'ENFANT L'enrichissement de l'alimentation du bébé se fera en fonction du développement de ses capacités digestives. Par exemple, l'introduction de la viande et du poisson ne se fera qu'après six mois à raison d'une cuillère à café par jour car les besoins en protéines de l'enfant sont très faibles. Il faut savoir qu'à trois ans l'enfant n'a pas besoin de plus de 30 grammes de viande ou de poisson ou d'un demi œuf dur par jour. Les légumes secs sont à garder pour les 15/18 mois et il est conseillé d'introduire les produits sucrés le plus tard possible.

Afin d'habituer doucement le bébé à mâcher, il faut évoluer dans la texture des aliments proposés : passer du lisse au mouliné pour arriver aux petits morceaux vers les 18 mois.

Vers huit mois, il est important de commencer à instaurer un rythme alimentaire avec quatre repas par jour. Une structuration indispensable pour l'équilibre futur, mais il ne faut pas forcer l'enfant à manger car il est capable de reconnaître la sensation de satiété. Malgré son apprentissage gustatif, le lait reste la nourriture de base du bébé qui en consomme environ 500ml par jour jusqu'à l'âge de un an. ■

Informations pratiques : www.mangerbouger.fr



66



Fauchage raisonné : préserver la biodiversité

Depuis bientôt quinze ans, la ville de Quimper a fait le choix de mettre en place un entretien plus naturel de ses espaces verts. Cette démarche, appelée gestion différenciée, permet d'entretenir chaque espace en fonction de sa situation, de ses caractéristiques, de son utilisation et de proposer un entretien adapté. Elle s'inscrit dans une logique de développement durable. Le fauchage raisonné en est une illustration. Découvrez.

Le fauchage raisonné fait partie des techniques mises en œuvre pour gérer les espaces verts de manière différenciée. Il concerne les « grands espaces de proximité » : le vallon Saint-Laurent, Kervouyec, la plaine du Moulin Vert... en tout sept hectares où la végétation naturelle reprend ses droits. Une pratique écologique qui possède aussi de nombreux intérêts économiques et pédagogiques.

RESPECTER LE CYCLE DES ESPÈCES Cette méthode a pour but d'encourager la biodiversité en la préservant et en la développant. Deux fauches sont réalisées dans l'année pour l'entretien de l'espace vert : une printanière, vers mai/juin, l'autre, dite tardive, faite idéalement en septembre. Ces deux fauches respectent le cycle des espèces et favorisent la reproduction de la faune et de la flore. Il faut savoir que sur un espace tondu régulièrement, seules 5 à 6 espèces sont répertoriées tandis que sur un sol non tondu ce sont 35 à 40 espèces que l'on retrouve, la fauche appauvrissant le sol.



« C'est une bonne initiative, qui profitera certainement à nos vergers car cela va contribuer à l'enrichissement du sol », témoigne Liliane Brunet, responsable de la société d'horticulture dont les vergers se situent au vallon Saint-Laurent.

D'un point de vue paysager, la gestion différenciée donne du mouvement aux plaines et jardins. Ils restent malgré tout accessibles car les bordures des allées sont tondues pour permettre le cheminement des usagers. Ceux-ci trouveront d'ailleurs sur leur parcours des pancartes informatives expliquant, entre autres, les raisons de ce fauchage raisonné.

Autre grand avantage de cette politique de gestion des espaces verts : le coût, qui se trouve divisé par huit par rapport à une tonte classique qui a lieu entre 15 et 18 fois par an. ■

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE UN GUIDE POUR MIEUX COMPRENDRE



Pour mieux expliquer ses choix et méthodes de travail sur les espaces verts et inciter les particuliers à s'engager dans cette démarche, la municipalité de Quimper édite un guide pratique pour « lire le paysage autrement » intitulé « La nature, la vie dans la ville ». On retrouve dans ce guide les raisons de l'engagement de la Ville en matière d'espaces verts et d'écologie et des conseils pédagogiques pour regarder la nature d'un œil un peu plus vert.

Le guide est disponible gratuitement en mairie et téléchargeable sur le site www.quimper.fr, rubrique Environnement/Paysages et jardins.

“ Favoriser la biodiversité en la préservant
et en la développant ”

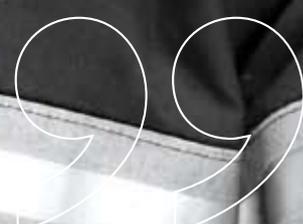
DEPARTEMENTAL

PORTRAIT



IE ET DE SECOURS

“ **Laure Champeaux,**
pompière au féminin





« Déterminée, passionnée et toujours touchée par la détresse des autres »

L'esprit d'équipe, le goût des autres et l'envie d'aider son prochain. Depuis son arrivée chez les sapeurs-pompiers professionnels, la détermination de Laure Champeaux n'a pas flanché. Entrée comme simple sapeur, cette adjudante de 40 ans continue de gravir les échelons. Déterminée, passionnée et toujours touchée par la détresse des autres, elle a aussi été la première femme « pro » du centre de secours de Quimper.

Pourquoi avoir choisi de devenir pompier ?

J'ai fait des études d'histoire, mais je me suis rendu compte que cela ne correspondait pas à ce que je voulais être et faire dans la vie. Je me suis alors renseignée sur les métiers dans les secteurs médical et paramédical. Très vite, le métier de pompier est devenu une évidence : les évolutions de carrière, les spécialisations diverses, les activités physiques, le travail en équipe sont des aspects qui m'ont séduite tout comme l'idée d'avoir une action positive et immédiate sur des événements plus ou moins tragiques au départ.

Quelle a été votre progression dans le métier ?

J'ai été recrutée en 1995. J'ai d'abord travaillé durant cinq ans au sein du CTA-Codis qui centralise les appels et coordonne les interventions. Puis, je suis arrivée au centre de secours de Quimper en 2000. J'ai tout d'abord intégré le Grimp qui est le Groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux. J'ai ensuite été formée aux risques chimiques et radiologiques et je me suis également spécialisée dans le sauvetage-déblaiement. Nous intervenons par exemple pour sécuriser une zone quand un bâtiment menace de s'effondrer.

Le rythme de travail est particulier, est-il dur à supporter ?

À Quimper, nous sommes sur un rythme de 24 heures de garde pour 48 heures de repos

consécutif. C'est particulier, mais, quand on y pense, beaucoup de professions ont des horaires atypiques. Cela a aussi des avantages : du temps libre en journée pour effectuer les démarches ou autres obligations quotidiennes.

Et quand on est une jeune maman, cela change son organisation ?

Mon mari est également pompier et effectue les mêmes gardes que moi. Nous avons eu la chance de trouver une nourrice qui accepte de prendre notre fille durant 25 heures, 5 à 6 fois par mois. C'est donc possible ! Je l'ai ensuite deux jours avec moi. Je la vois grandir, fais des activités avec elle. Ce sont des moments privilégiés.

Être une femme chez les pompiers apporte-t-il quelque chose en plus ?

J'ai tendance à dire que c'est avant tout une question de personnalité. Aujourd'hui, nous sommes trois femmes professionnelles et il y a une dizaine de femmes chez les volontaires. Si le travail est fait correctement, de façon consciencieuse et avec motivation, il n'y a pas de problème. Le centre de secours est comme une micro-société. C'est bien qu'il y ait de la diversité, qu'il y ait des hommes et des femmes, des personnes de cultures et de milieux différents. En intervention, c'est toujours un plus.

Le métier de pompier est aussi un métier physique...

Le sport fait partie de l'entraînement. Tous les matins de garde, nous avons une séance obligatoire et le soir, ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver en salle de musculation. Après, c'est sûr qu'une femme n'aura jamais la force d'un homme. L'essentiel, à mon sens, c'est qu'en intervention, on puisse compter sur nous comme sur n'importe quel autre collègue ! ■

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Quimper

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Maintenir un bon niveau d'investissement

Le budget de la ville de Quimper a été adopté à la majorité lors du conseil municipal du 3 février 2012. Malgré un contexte difficile lié à la crise économique, sociale et financière, les élus de la majorité ont fait le choix de continuer à investir, passant ainsi de 27 millions euros à plus de 31 millions. Ce choix est assumé. Il a pour objectif de participer ainsi au développement de l'emploi sur le territoire. Il n'y aura donc pas de remise en cause de nos investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des Quimpérois.

La ville de Quimper a également fait le choix de maintenir le niveau de service public auquel ont droit les Quimpérois. Alors que la précarité augmente, les collectivités se doivent de pouvoir, au minimum, protéger leurs concitoyens. Le choix a été fait, à Quimper, de ne pas dégrader ces services. Bien au contraire.

Enfin, en n'augmentant la fiscalité que d'1%, la majorité municipale a aussi fait le choix de maîtriser la pression fiscale. Alors qu'on nous annonce une hausse de la TVA, pour les élus de la majorité, il est important de montrer aux Quimpérois qu'on peut continuer à faire fonctionner une collectivité et à investir pour l'avenir sans alourdir la charge fiscale.

GROUPE DE LA LISTE « QUIMPER, EN AVANT TOUTE ! »

Conseil de Bretagne banco !

Lors de ses vœux, le maire s'est prononcé pour la création d'un Conseil de Bretagne, à l'instar de l'Alsace qui réunit, depuis quelques mois, son conseil régional et ses deux départements, ne formant ainsi qu'une seule et unique collectivité.

Comment ne pas soutenir ce vœu ?

En 2014, la loi prévoit déjà les élections des nouveaux conseillers territoriaux. Ces nouveaux élus auront en quelque sorte, le cœur dans leur territoire et la tête à la région !

Cette fusion n'aura de sens que si les communautés de communes ou d'agglomération se renforcent, mutualisant des compétences essentielles pour constituer un vrai bassin de vie.

Ici, nous le savons bien, notre bassin de vie prend globalement le contour de trois communautés : Briec, Fouesnant et Quimper. Ce nouveau territoire, plus fort, plus représentatif, serait alors en mesure d'assumer une partie des compétences aujourd'hui détenues par le Conseil général, le social et les collèges par exemple, renforçant la proximité des décisions.

La nouvelle communauté d'agglomération ainsi formée (22 communes au total) sera alors en mesure de contractualiser avec le Conseil de Bretagne sur ses grands projets structurants. La Mairie restant par ailleurs, le premier maillon institutionnel à la portée de chaque citoyen.

Ce projet, déjà amorcé, devra faire face à quelques réticences logiques, vite levées, espérons-le, par le bon sens et l'intérêt général.

GROUPE DE LA LISTE « QUIMPER, NOUVELLES ÉNERGIES »

Une culture qui déménage !

Discussion entendue dans Quimper...

Leila : Dis Goulven, tu as vu la programmation du Cornouaille cette année ? Ils ont fait fort... Que des têtes d'affiches !

Goulven : En effet, avec cet artiste, c'est sûr l'espace Gradlon sera complet le 29 juillet... mais je me pose une question, comment vont-ils organiser les spectacles dans le futur, avec le plan transport de la Mairie ?

Leila : Ah, cela t'a frappé également ! On ne peut pas dire que la mairie se soit préoccupée du problème que pose au Cornouaille, le réaménagement de la place de la Résistance... Où retrouver un assez grand espace pour un festival de centre-ville ? Et puis sans les quais en Fêtes et la Résistance, la place Saint-Corentin n'a plus grand intérêt... dommage pour l'animation du centre-ville...

Goulven : Evel-just ! C'est comme pour leur pôle Max Jacob ! T'as une solution pour transporter ta batterie quand tu feras des répétitions avec ton groupe au pôle Max Jacob... Vu que l'aménagement de la gare n'est pas pour demain... il faudra que tu portes tes instruments sur ton dos...

Leila : Tu as raison, et où ira se garer le public avec la suppression des places de parking devant le théâtre ! À Quimper, la culture va déménager grave, je te le dis !

... **la vieille dame** : Dites, les jeunes, pourriez-vous m'aider à porter mes sacs de courses, parce qu'avec la suppression de leurs places de parking au centre-ville, mes jambes n'ont plus la force de marcher dans Quimper... Demain, je ferai mes courses en voiture en dehors du centre-ville !